

La situation économique et sociale de Laon en 1826

d'après les mémoires établis par M. Tribert
Officier du Corps Royal d'Etat-Major (1) (2)

I

Le Service Historique de l'Armée possède dans ses cartons au Château de Vincennes sous la rubrique « Reconnaissances, plans et projets » des études effectuées soit par les Ingénieurs-Géographes relevant du Dépôt de la Guerre, soit par des officiers appartenant au Corps Royal d'État-Major.

Ces ingénieurs ou officiers, étaient chaque année chargés d'un travail d'intérêt militaire dans une région déterminée (reconnaissance d'itinéraire, étude historique d'un champ de bataille, projets d'implantation d'une place de guerre, etc...) qui était en outre l'objet d'un levé topographique important.

Les « Mémoires » — (nous dirions aujourd'hui les « rapports ») — établis à cette occasion, outre l'étude d'intérêt militaire qui en était le sujet principal, et la notice géographique et historique qui l'accompagnait, comportaient souvent une notice descriptive et statistique de la région parcourue. L'autorité militaire était ainsi renseignée non seulement sur les particularités du terrain, les cours d'eau, les voies de communication, mais sur l'activité humaine d'un pays. Elle avait, par ce moyen, une connaissance précise des ressources locales susceptibles de satisfaire éventuellement aux besoins des troupes en temps de guerre.

L'examen de ces travaux annuels permettait de tenir à jour la documentation nécessaire aux travaux d'État-Major. Elle constitue encore, de nos jours, une source de renseignements utile aux études d'ordre démographique, source précieuse surtout pour les départements comme le nôtre, que les guerres de 1914-18 et 1939-45 ont privé d'une partie de leurs archives.

(1) **Service Historique de l'Armée :**

Carton : Reconnaissance, plans et projets. Cote : 1177.

(2) Publication subventionnée par la Chambre de Commerce de Saint-Quentin et de l'Aisne.

Il s'agit, il est vrai, d'une documentation partielle seulement, mais d'une documentation d'intérêt et de valeur incontestable à cause des chiffres et des éléments statistiques qu'elle contient. Ces travaux sont le résultat de recherches menées sur place, en leur temps, auprès des services officiels compétents, et avec l'appui des autorités préfectorales ou municipales : c'est dire qu'on peut préjuger favorablement de leur exactitude.

II

Nous possédons ainsi, intéressant le pays laonnois :

1. Un « Mémoire historique et militaire » sur le département de l'Aisne, établi par le Capitaine du Génie Calmet-Beaudouin le 1^{er} Germinal an X (22 mars 1801). C'est une description topographique du département, avec un exposé chronologique des guerres et sièges qui s'y sont déroulés, et une courte description des places fortes : La Fère, Laon, Guise, etc...
2. Un « Mémoire », établi en 1821 par M. Aulas de Courtigis, sous-lieutenant aux Cuirassiers de Berry, pour l'établissement éventuel d'un camp retranché sous les murs de Laon, et dont l'implantation était envisagée entre le Moulin de Blanc-Mont, Semilly et l'Ardon.
3. Un Mémoire de M. Gardanne de Vaulgrenant, aide-major aux Hussards du Nord, chargé en 1822 d'étudier le problème tactique ainsi défini : « Une armée forte de 25.000 hommes occupant la ville de Laon est forcée de se retirer de cette ville sur l'Ange Gardien ».
4. Nous avons enfin plusieurs Mémoires de M. Tribert qui avait été chargé, en 1826, alors qu'il était lieutenant aide de camp du Général Comte de Seran, commandant de la 3^e Subdivision, de la 1^{re} Division Militaire, de « reconnaître la position militaire de Laon ».

Un deuxième Mémoire, daté de 1841, a pour objet l'étude historique, menée sur place, de la bataille des 9 et 10 mars 1814, qui dans l'histoire napoléonienne a été baptisée la Bataille de Laon. M. Tribert avait été nommé capitaine ; il était aide de camp du Général Marbot qui avait succédé, à Laon, au Général de Seran.

Une troisième étude, en 1843, avait été confiée au Capitaine Tribert, par le Général Boyer, commandant militaire du département de l'Aisne : reconnaître le pays compris entre Laon, Crécy-sur-Serre, Crépy et Notre-Dame de Liesse, en vue de déterminer le rôle que peut jouer le cours de la Serre pour la défense de Laon, contre un corps ennemi venant de Belgique et débouchant de Chimay.

C'est dans les rapports successifs de M. Tribert que nous avons trouvé l'essentiel des renseignements qui sont la base du présent exposé.

III

Le *plan des « Mémoires »* qui nous intéresse, était fixé d'avance. Il se présente comme suit :

1. *Description physique* : (Bassin dont le terrain levé fait partie, relief, cours d'eau, marais, étangs, nature du sol, essences des forêts, article météorologique, propriétés de l'air et des eaux, matériaux propres aux constructions).
2. *Partie statistique* : Divisions politiques et administratives communes. Notions sur la stature, la complexion, le caractère, la manière de vivre, les mœurs des habitants, généralités sur l'agriculture, le commerce, l'industrie. Les pages consacrées à l'agriculture représentent en importance la moitié du Mémoire. En voici les principaux paragraphes :

- emplacement de la culture, divisions pour la culture, modes de culture, engrais, céréales de première classe (froment, mûteïl, seigle), de deuxième classe (orge, sarasin, avoine), légumes, plantes oléagineuses, chanvres et lin, prairies naturelles et artificielles, menus grains employés comme fourrage, pacages communaux, plantations, arbres fruitiers, bois et forêts, vignes.
- dessèchement des marais, productions animales.

Cette partie statistique comporte des renseignements chiffrés, soit dans le texte lui-même, soit sous forme de tableau.

3. *Une troisième partie concerne les communications* : routes et chemins, voies navigables et canaux.
4. *Une quatrième partie enfin a pour titre : « Considérations militaires ».*

Il ne saurait être question, dans l'espace qui nous est imparti, de nous risquer à une étude détaillée de tous les renseignements qui peuvent être tirés des travaux de M. Tribert : je n'en donnerai donc qu'un bref aperçu, et me contenterai d'y glaner quelques détails caractéristiques.

a) *Population* :

Les habitants du département de l'Aisne, écrit M. Tribert, sont pour la plupart d'une taille avantageuse... Les tailles les plus élevées se trouvent dans les pays de grande culture et les lieux qui avoisinent les bois, les plus petites dans les pays de vignobles. La taille moyenne des jeunes gens de 20 ans, passant sous la toise pour la conscription, est de 1 m. 666. Un petit nombre seulement d'entre eux est réformé pour défaut de taille. (1)

Ils sont d'une complexion robuste... et les cas de longévité

(1) En 1826, la limite inférieure était fixée à 1 m. 56 ; entre 1831 et 1833 75.000 recrues ont été réformées en France pour défaut de taille (Dict. de Bardin).

y sont fréquents. Sans que la malignité puisse y trouver un rapport de cause à effet, nous ne trouvons à Laon que 3 médecins, 3 chirurgiens et 4 pharmaciens, pour une population qui passe de 7.200 en 1825, à 7.800 en 1826, 8.230 en 1841... Ces chiffres comprennent bien entendu, avec Laon, les faubourgs d'Ardon, de la Neuville, de Semilly, Saint-Marcel, Vaux, Leuilly. (2)

« Le caractère des hommes se fait remarquer par la franchise, la douceur, la loyauté, l'amour du travail, le goût pour le métier des armes, leur soumission aux lois... ». En 1843, il croit bon d'ajouter que le citadin a, en général, l'aptitude à réussir dans les différentes carrières de la vie civile.

Cette remarque est celle d'un témoin de l'évolution sociale et économique qui se manifeste à Laon sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, mais nous constaterons que c'est une évolution lente, car le pays laonnois reste avant tout un pays agricole, et le restera, alors que l'industrie se développe beau- plus vite dans le Nord du département.

b) *Scolarité :*

Laon avait, pour l'instruction des enfants : 1 collège communal de 60 élèves, 6 écoles primaires (450 élèves). Avec le petit séminaire qui instruisait 30 élèves, nous avons le chiffre de la population scolaire : 540 enfants, sur un total de 2.900 enfants (de tout âge).

c) *Logement :*

Dans le domaine du logement : nous croyons remarquer de notables progrès, non seulement en raison de l'accroissement du nombre des maisons d'habitation recensées : 802 en 1824, 925 en 1826, de 1.400 à 1.500 en 1843, mais encore par suite d'améliorations techniques dans la construction : les toits de tuile remplacent les toits de chaume dans les habitations rurales, ce qui rend les incendies moins fréquents. Laon possède 3 puis 5 tuileries. Dans la corporation du bâtiment s'activent : 30 maçons, 30 tailleurs de pierre, 4 plâtriers, 30 couvreurs, 20 charpentiers. L'eau ne semble pas manquer : il existe 23 fontaines, 56 puits publics, et 683 puits particuliers.

d) *Ravitaillement :*

En matière de ravitaillement : nous comptons sur le territoire de la commune de Laon 30 boulanger. Mais il existe aussi 459 fours privés pour cuire le pain. Il subsiste encore 14 moulins en 1826 pour moudre le grain : 2 moulins à eau, 12 moulins à vent. Leur nombre diminue rapidement puisqu'en 1841 nous ne comptons plus que 7 moulins à vent, 1 moulin à eau. Nous voyons apparaître, en revanche, un moulin à vapeur qui, avec

(2) Chiffre de la population : 10.365 en 1875, a dépassé 22.000 habitants depuis le recensement de 1954.

une filature, semble former un seul établissement.

e) *Corps de métiers :*

Les chiffres se rapportant aux autres corps de métiers sont eloquents : 100 cordonniers, 70 tailleur, 3 armuriers, 25 serruriers, 5 taillandiers, 10 maréchaux ferrants, 8 tourneurs, 400 terrassiers (dont 100 jardiniers et 300 manœuvres).

f) *Entreprises :*

Nous relevons le chiffre de 20 usines parmi lesquelles 2 puis 3 tanneries, 2 poteries, 1 corderie, 1 brasserie, 1 clouterie, 1 filature, 1 fabrique de chapeaux, les 3 puis 5 tuileries signalées déjà, et semble-t-il une fabrique de chaux et plâtre (3 fours à chaux et 1 four à plâtre).

g) *Moyens de transport privés :*

Parmi les moyens de transport (privés) nous trouvons à Laon : 55 chevaux de selle, 438 chevaux de trait, 9 mulets et 214 ânes, (1) 142 voitures à 1 essieu, et 45 à deux essieux, pouvant servir au transport de matériel et marchandises.

h) *Les prix :*

Nous avons aussi, dans le domaine des prix, quelques indications. En 1826, le terrassier gagne 1 franc par jour, les autres ouvriers 1 fr 50, les ouvriers travaillant à la pièce sont payés de 2 à 2 fr 50. Un cheval est loué 3 francs, une voiture 1 fr 50 la journée.

Voici les tarifs de quelques produits-clefs :

— le blé	coûte 16 fr 38 le quintal
— le seigle	» 9 fr 54 le quintal
— le vin	» 55 fr l'hectolitre
— l'eau-de-vie	» 100 fr l'hectolitre
— la bière comme le cidre	» 18 fr l'hectolitre
— le bois	» 15 fr le stère
— les pommes de terre	» 5 fr l'hectolitre
— un bœuf de 600 l.	» 150 fr
— un porc de 130 l.	» 50 fr, etc...

i) *Finances publiques :*

Puisque nous sommes dans le domaine financier, risquons encore quelques chiffres : ceux des finances publiques.

Les impôts généraux et locaux s'élevaient en 1825 à :

- 40.613 fr. 48 (Contribution foncière)
- 14.037 fr. (Contribution des portes et fenêtres)
- 20.444 fr. 22 (Contribution personnelle et mobilière)
- 11.821 fr. 79 (Contribution des patentés)

86.914 fr. 49 au total.

L'octroi de la ville de Laon recueillait : 60.000 fr.

(1) Utilisés principalement par les vignerons.

La vie agricole :

Si l'habitant des villes s'occupe de la fabrication et du commerce des objets de première nécessité, tels que la filature, le tissage, c'est seulement dans la partie Nord du département de l'Aisne que l'activité s'exerce sous forme d'industrie productive, et de commerce véritablement important. L'économie du pays laonnois est essentiellement agricole. Nous en trouvons dans notre documentation une étude assez détaillée que je vais essayer de résumer succinctement, en citant au passage quelques chiffres.

En 1825, la commune de Laon possède environ 4.000 hectares de culture, dont 2.750 hectares de terres labourables, 363 de prés, 34 de jardins, et *176 hectares de vignes*. Le revenu moyen à l'hectare est estimé à : 22 fr 35 pour les terres labourables, 27 fr 17 pour les prés, et *72 fr 82 pour les vignes*. On n'y rencontre d'ailleurs pas de grande exploitation comme dans certaines parties du département où la grande culture peut s'exercer dans des domaines de 12 charrues (environ 500 hectares). Dans l'arrondissement de Laon, l'étendue moyenne d'une exploitation est de 3 à 4 charrues (120 à 150 hectares). A Laon même, certaines exploitations ont moins d'un hectare, et sont cultivées à la bêche par les « ménagers ».

Je passe sous silence l'énumération des méthodes de culture pratiquée, des instruments aratoires en usage (la charrue à oreille par exemple), et des engrains utilisés (notons pourtant que l'emploi comme engrain des cendres rouges et noires de Chaillevois, d'Urcel, de Mallais, est signalé comme ayant produit une révolution dans l'agriculture du pays. Répandues sur les terres fortes et froides après que la semence y a été enfouie, elles ont, rapporte M. Tribert, la propriété de favoriser puissamment la végétation...).

Je citerai encore, à titre indicatif, quelques chiffres pouvant intéresser les spécialistes des questions agricoles : ceux qui concernent le *rendement à l'hectare* obtenu en année moyenne :

— Froment : 17 hl 10 pesant de 72 à 75 kg	= 12 quintaux 8
— Avoine : 19 hl 9 pesant 44 kg	= 8 quintaux 8
— Betteraves :	255 quintaux.

On pourrait citer les chiffres indiquant le rendement obtenu pour les autres céréales, et pour d'autres produits comme la pomme de terre. On pourrait même énumérer les prix...

La culture des légumes est prospère : l'artichaut de Laon est réputé, et fort recherché, il est vendu à Paris, autant qu'à Reims et Saint-Quentin.

Celle des plantes oléagineuses (colza, oïllette) a trouvé un débouché dans les huileries de Saint-Quentin, les tourteaux sont vendus en Belgique.

Le chanvre et le lin réussissent bien : le chanvre d'Italie (qui a 6 ou 7 pieds de hauteur) est acheté par la Marine, l'autre, fin et court, sert à la confection de la toile de ménage. Le lin

est vendu aux célèbres fabriques de linon et de baptiste de Saint-Quentin.

La vigne :

La culture de la vigne, comme le commerce du vin, tient dans l'économie laonnaise une place importante. Les vignobles de l'Aisne qui fournissent les vins les plus estimés sont ceux de Craonne, d'Euilly, et ceux des coteaux de Laon. Ils se composent en grande partie de basses vignes de 1 m. à 1 m. 40. Les hautes vignes atteignent 1 m. 80 et même 2 m. ; celles-ci sont « ravalées » tous les 7 ou 8 ans, alors que les basses vignes sont « provignées » chaque année. Les unes et les autres sont fixées au moyen d'échalas. Les plants de raisins les plus en usage sont ceux de Bourgogne, des bords de la Marne, et des environs de Reims. Les vins du Laonnois sont légers et agréables, les « bons crus dans les années favorables rivalisent avec les seconde qualités de Champagne ». Les vins sont vendus dans le Nord du département, et dans les départements voisins. La pièce du pays est de 205 litres. La vendange a lieu ordinairement du 25 septembre au 15 octobre. Sur une moyenne de 29 années, on compte : 10 mauvaises récoltes (dont 6 presque nulles), 7 médiocres, 8 bonnes dont 4 très abondantes.

La culture de la vigne à cette époque est déjà en pleine régression, à cause de l'incertitude où se trouvait le cultivateur d'obtenir une production régulière, malgré le prix auquel il parvenait à vendre son vin. Plus tard le phylloxéra, avec le chemin de fer, fera disparaître la totalité des vignobles. Ce qui entraînera par contre-coup, aussi, la disparition des petits ânes qu'utilisaient nos vigneron sur les coteaux de Laon...

Considérations générales :

Nous trouvons enfin, dans les papiers de M. Tribert, quelques indications d'ordre général, qui à cette époque, où la France se relève lentement des désastres de l'Empire, laissent pressentir les tendances qui marquent l'évolution sociale et économique du XIX^e siècle. Le nombre des grosses fortunes terriennes diminue, le nombre des petites fortunes se multiplie. Le morcellement des propriétés s'accentue. L'accroissement du cheptel bétail oblige à renouveler les méthodes de culture, afin d'augmenter la production du fourrage, en créant des prairies artificielles. Le prix de la terre est élevé, le prix du blé est insuffisant, les prix industriels montent, la vie est chère. M. Tribert constate que : « si la nourriture des habitants de la campagne est moins grossière qu'autrefois le sort de la grande masse du peuple ne s'est pas sensiblement amélioré ». Et nous voyons que les préoccupations d'autrefois étaient déjà celles d'aujourd'hui.

Je m'étais proposé de donner un bref aperçu des Mémoires établis par M. Tribert, et d'en extraire seulement quelques traits caractéristiques. Je serais trop heureux si cet exposé met en

éveil la curiosité de quelque chercheur et si celui-ci vient puiser dans nos archives du Service Historique de l'Armée au Château de Vincennes. Je pense qu'il y trouvera bien d'autres éléments qui peuvent lui manquer, et qui pourront lui permettre de compléter ou de vérifier sa documentation pour une étude démonographique du pays laonnois, ou pour un tableau de la vie agricole dans le département de l'Aisne au XIX^e siècle.

Lieutenant-Colonel
Henri de BUTTET

Différend survenu entre le Principal du Collège de Laon et le Colonel Commandant le 29^e Régiment d'Artillerie

(Mars-Avril 1876)

L'affaire se passa en mars et avril 1876. A cette époque, le collège de Laon se trouvait encore à l'extrême orientale de la rue Vinchon, dans l'ancien couvent des Minimes disparu à la Révolution. Dans cette maison sont logés actuellement l'intendance et le génie militaire.

C'était le collège du pauvre professeur Delteil de Champfleury et de l'historien Lavisson. Ce fut, du reste, un lieu prédestiné pour l'enseignement puisqu'à l'époque d'Anselme de Laon, des étudiants de l'*« École de Laon »* devaient se trouver, à cet endroit, dans l'*« hôpital »* Saint-Nicolas Cordelle fondé, au VII^e siècle, par un archidiacre à l'usage des écoliers pauvres. A cet hôpital succéda, en 1235, le prieuré de Saint-Nicolas de l'ordre du Val des Écoliers, qui précéda le couvent des Minimes fondé seulement sous Louis XIII et donna son nom de *« Val des Écoliers »* à la partie centrale de la rue Vinchon jusqu'à la Révolution.

La porte monumentale de cette maison est très jolie : elle date du début du XVII^e siècle et est encadrée par quatres pilastres cannelés, deux de chaque côté, surmontés de chapiteaux corinthiens. Au-dessus, se trouve un entablement classique surmonté d'un fronton semi-circulaire. Dans la cour située derrière cette porte, on peut voir à gauche une salle voûtée avec croisées d'ogives.